

MOUVEMENT CITOYEN DES VOIX DE SAVOIE

Tarentaise - Chablais - Haute-Savoie - Faucigny - Savoie Propre - Genevois - Maurienne



Pourquoi le M.C.V.S.

RASSEMBLER - RESTAURER - BENEFICIER

Notre TERRITOIRE possède des droits attribués par les puissances.
Le M.C.V.S. existe, si cela vous interpelle ADHEREZ pour les retrouver

ABONNEMENT ANNUEL 15 EUROS – POUR LES NON-ADHERENTS

Ce samedi matin 15 janvier 2022 à Chambéry

Entretien entre les responsables de groupes souverainistes, présents à notre permanenc.



Notre permanence tous les samedis matin de 10 h à 12 h sur le parvis du Sénat (Tribunal de Chambéry). Depuis huit ans, nous sommes essentiellement actifs et agissants.



*Tous ensemble pour la commémoration
Du 19 février 1416 sur le Paquier à Annecy*



*Première conférence publique des groupes
souverainistes de l'alliance Savoissienne.*

L'ÉNERGIE, SOURCE DE VIE

En cette première moitié du vingtième siècle la révolution industrielle engendra une concurrence effrénée des nations de l'atlantique à l'Oural. Naturellement l'énergie fut le vecteur indispensable à ce développement industriel.

Produire de l'acier, tisser de l'étoffe, nourrir une population en croissance, de manière industrielle implique une consommation « pharaonique » d'énergie. Ce n'était plus le charbon de bois, la charrue à chevaux qui pouvaient subvenir à cette production.

C'est pourquoi de nombreuses mines de houille (charbon de terre) seront découvertes et exploitées.

Grâce aux transports par chemin de fer le commerce international suivra la pente ascendante de la révolution industrielle ; puis l'automobile se développant d'autres compagnies exploiteront le pétrole et le gaz.

Deux conflits majeurs ensanglanteront les peuples de ces nations concurrentes.

Naîtront de ces affrontements de nombreuses nouvelles technologies et des améliorations dans tous les domaines, comme la métallurgie, la chimie, la pharmacie (l'aspirine), énergétique avec l'uranium et la bombe atomique ! Cette énergie indispensable à ce nouveau mode sociétal est présente en quantité (charbon, pétrole, gaz).

De grande compagnies pétrolières, charbonnières prospèrent en cette période d'après-guerre.

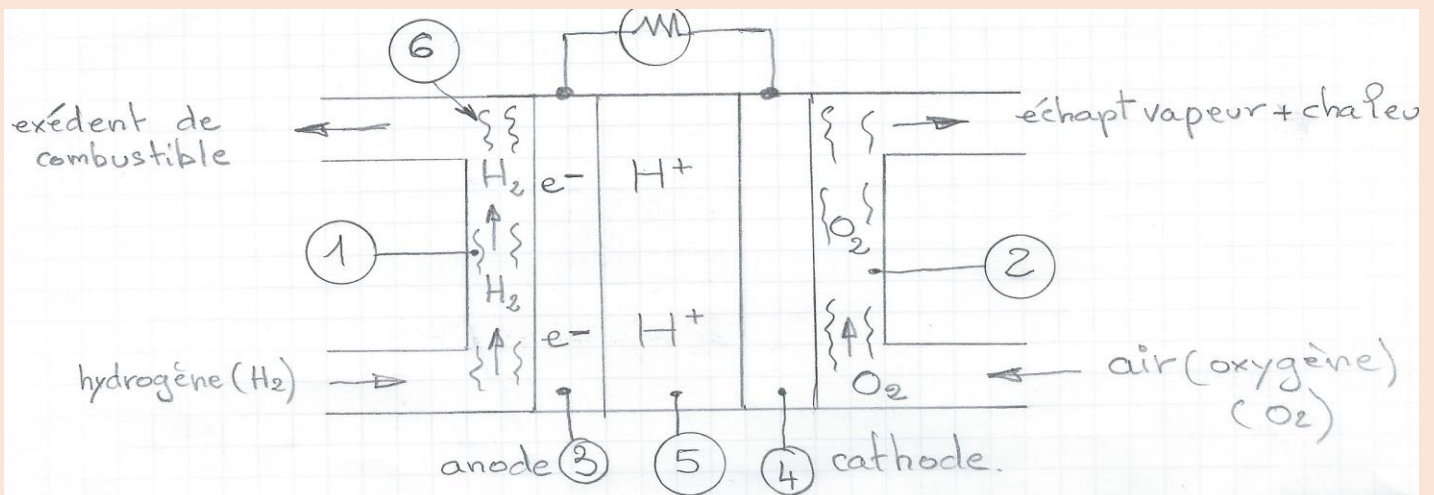
Alors pourquoi se lancer dans de nouvelles recherches en matière d'énergie ?

Voilà près d'un siècle que fut découverte la pile à combustible.

Malgré tout Thomas Bacon reprendra les études en 1932. Il réalisera un premier prototype capable de produire une puissance d'un kilowatt en 1953 ; un second suivra capable de cinq kilowatts en 1959.

De ce prototype naîtront les modèles qui équiperont les capsules spatiales Apollo comme les Soyouz russes. Mais de quoi est constituée cette pile à combustible ?

En voici un schéma de principe :



Une pile à combustible à membrane échangeuse se compose de deux plaques bipolaires :

L'un a pour fonction de distribuer l'hydrogène. C'est le repère **1**

- L'autre sert à distribuer l'oxygène contenu dans l'air et à évacuer l'eau sous forme de vapeur. C'est le repère **2**

- Deux électrodes (anode repère **3** cathode repère **4**)

- Une membrane échangeuse repère **5** faisant fonction d'électrolyte

Des catalyseurs sous forme de platine (métal comme accélérateur de réaction c'est le repère **6**)

Voilà schématisé un élément de l'appareil où la tension électrique entre l'anode et la cathode est comprise entre 0,7 à 0,8 volts. (analogie avec une batterie de type Volta où la tension par élément est de 2 V).

A « l'échappement » (sortie vapeur d'eau plus chaleur) la température varie de 60° à 1000°) suivant le type d'électrolyte utilisé : d'où la possibilité d'une cogénération (chauffage, vapeur...).

Maurice RAVAZ

Ne manquez pas la suite au prochain bulletin .../...

LES VOIX DE SAVOIE AUX ELECTIONS LEGISLATIVES

Les Voix de Savoie joueront encore les troubles fêtes sur les prochaines élections législatives avec un discours clair et dissonant par rapport aux candidats de la république française.

Ayant appris de nos erreurs passées nous nous concentrerons sur quelques circonscriptions et nous ne reproduirons pas la tentative d'aller sur la totalité de celles-ci.

Cela nous permettra de faire un vrai travail de fond avec les citoyens en s'investissant totalement sur les circonscriptions sélectionnées.

Plus que jamais les Voix de Savoie seront les candidats d'opposition au mondialisme en portant la voix du localisme et de la démocratie.

Les candidats des Voix de Savoie s'engageront avec des assemblées citoyennes qui régiront leur mandat en cas d'élection.

Les assemblées régiront aussi bien le salaire de ses députés mais c'est également elles qui décideront des votes de ses députés.

Nous souhaitons ainsi prouver le caractère non intéressé de nos candidatures.

Le but des Voix de Savoie sera de faire connaître à la population locale les spécificités de ce territoire, d'exercer le peuple à la démocratie au sein des assemblées citoyennes et de convaincre le maximum de personnes de nous rejoindre pour lutter ensemble pour le retour à la souveraineté de notre territoire et ainsi nous protéger du mondialisme nauséabond qui se fait tous les jours un peu plus pressant pour nous conduire vers un monde anti-démocratique et mortifère.

Ensemble disons non au mondialisme et faisons notre maximum pour que les Voix de Savoie réussissent leurs élections !

Halte à la sous-France et vive les Voix de Savoie.

Willy COLLOMB-PATTON

« Ne pas être écouté, ce n'est pas une raison pour se taire »

Victor Hugo

Les statues dans la capitale historique de Chambéry

La Sasson

Une statue « représentant » la Savoie souhaitée par les républicains fut inaugurée le 4 septembre 1892.

Elle tient entre les bras le drapeau tricolore. L'allure inélégante de cette robuste femme fit que lorsque les spectateurs découvraient cette grosse masse de bronze, la réaction fut **unanime** et totalement défavorable.

« Quelle Sasson !!! » s'exclamèrent-ils choqués ! (Quelle grosse femme en patois)

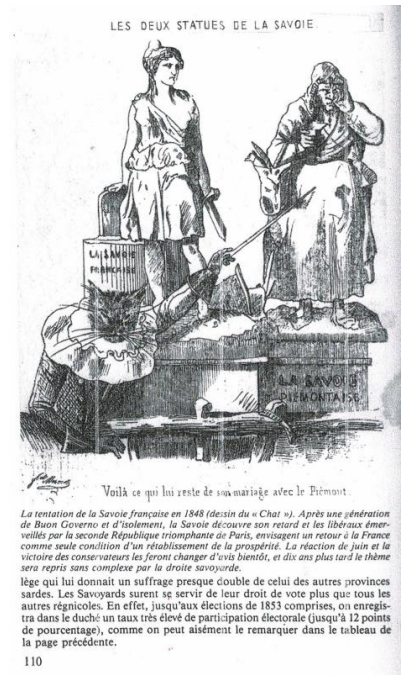
La Sasson à Chambéry a reçu la mission d'informer de toutes annexions et opinions confondues le rattachement de la Savoie à la France.

Sur le socle, les armoiries du duché, et celles des provinces : ci-joint, la photo ancienne et la nouvelle.



La Sasson dans son cadre d'origine, vers 1900.

Alexandre Falguière (1831-1900), Toulousain d'origine, ce peintre et sculpteur est lauréat du Grand Prix de Rome en 1859 et devient professeur à l'École nationale supérieure des beaux-arts de Paris en 1882. Il acquiert la célébrité grâce à de nombreux bustes et statues de marbre (*Diane*, 1868) ou de bronze. Grâce à sa sculpture académique au souffle puissant, les villes de la province française font très souvent appel à lui. À Paris, on citera « *Le poète chevauchant Pégase* », square Opéra-Louis-Jouvet (statue équestre de bronze en hommage à Victor Hugo - 1897), « *Le drame lyrique* », marbre blanc à l'Opéra Comique (1898), et la statue à l'effigie de Balzac, mise en place après sa mort, avenue de Friedland.



La tentation de la Savoie française en 1848 (dessin du « Chat »). Après une génération de Buon Governo et d'isolement, la Savoie découvre son retard et les libéraux émerveillés par la seconde République triomphante de Paris, envisagent un retour à la France comme seule condition d'un rétablissement de la prospérité. La réaction de juin et la victoire des conservateurs les feront changer d'avis bientôt, et dix ans plus tard le thème sera repris sans complexe par la droite savoyarde. lége qui lui donnait un suffrage presque double de celui des autres provinces sardes. Les Savoyards surent se servir de leur droit de vote plus que tous les autres régions. En effet, jusqu'aux élections de 1853 comprises, on enregistra dans le duché un taux très élevé de participation électorale (jusqu'à 12 points de pourcentage), comme on peut aisément le remarquer dans le tableau de la page précédente.

Déboulonnée par les Allemands pour être fondue, elle fut retrouvée après-guerre en Allemagne, sans tête. Elle est réinstallée en 1982 dans un environnement totalement différent.

En haut du socle, les différentes armoiries du duché de Savoie ne furent jamais remises, et pour cause ;

Les frères de Maistre

Le 13 décembre 1894, l'avocat François Descotes présentait son projet devant l'académie de Savoie qui lança la souscription pour honorer les deux écrivains savoisiens Ernest Dubois, élève de Falguières, l'auteur de la Sasson fut choisi.

Le mouvement des frères de Maistre fut inauguré le 20 août 1899

D'après la description de Descotes, : « le 3^{ème} personnage du monument, au bas de la stèle, une femme se dressant sur un bloc de rocher et représentant la Savoie, offre à Joseph de Maistre une couronne de chêne, et à Xavier un bouquet de fleurs.

Le monument faillit disparaître totalement en 1943 car il avait été déboulonné pour les mêmes motifs que la Sasson.

La tête de Joseph est refaite avec les armoiries refondues du socle de la Sasson.

Quant à la gracieuse Savoie du monument on en profita pour ne pas la rétablir.

Cette belle statue représentant la Savoie fut fondue pour que soit reproduite la statue de Rousseau en 1962

L'originale de la statue de Rousseau fut réalisée en 1910, descendue le 16 février 1942 et envoyée à la fonte, puis refaite en 1962.

Bien peu de chambériens savent que la statue de Jean-Jacques Rousseau à Lémenc avait été inaugurée pour le 50^{ème} anniversaire de l'annexion de 1860

Le 10 mai 1942, la statue Pétainiste en pierre à l'effigie de Jeanne d'Arc qui n'a aucun lien avec l'histoire savoyarde et qui sera transférée dans un endroit retiré du jardin.

Le monument du juriconsulte Antoine Favre devant le palais de justice que nous pouvons admirer pendant notre permanence du samedi matin, est un hommage que la Savoie a rendu à l'un des esprits éminents venant du tiers état.

Son fameux code Fabrien (1606) fut en Savoie le guide des avocats et des juges jusqu'en 1860.

Travail de jurisprudence novateur (parce que pratique réelle des procès)

L'académie de Savoie est à l'origine de cette statue mais l'œuvre faillit disparaître le 29 mai 1944, suite de la récupération des métaux non ferreux mais la dépose fut interrompue (par le bombardement).

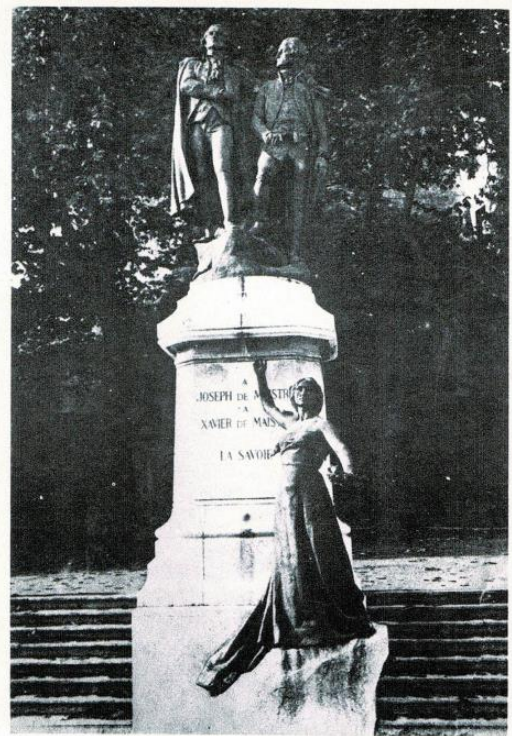
Les statues de bronze enlevées en haute Savoie

La commission de récupération des métaux non ferreux a fait procéder à l'enlèvement :

<u>A Annecy :</u>	<u>A Bonneville :</u>	<u>A Chamonix :</u>	<u>A Saint-Julien :</u>	<u>A Reignier :</u>	<u>A Thonon :</u>	<u>A Evian :</u>
1 Bertholet	5 Chardon	6 Chautemps	9 Duval	11 Goy	12 Mercier	13 Le général Dupas
2 Sommeiller	-	7 Payot	10 David	-	-	14 Le penseur
3 Carnot	-	8 Durier	-	-	-	-
4 Gallet	-	-	-	-	-	-

Michel Servet qui, refusé à Genève avait trouvé refuge sur la place d'Annemasse, a été rendu à son auteur à Genève.

Ces statues s'inscrivent dans l'épisode politique de ce qu'on a appelé à Chambéry, capitale historique de Savoie, « la guerre des statues ». La Sasson élevée en 1892 pour commémorer le rattachement de la Savoie à la France de 1792 avait soulevé des vagues de protestations de la part des conservateurs chambériens. Ceux-ci ont répondu en 1999 par l'érection de la statue des frères de Maistre au pied du château ducal. Les militants radicaux répliquèrent avec la statue de Rousseau. Rousseau, qui comme Jeanne d'Arc, n'avait rien à faire en Savoie.



Statue de Joseph et Xavier de Maistre, inaugurée le 20 août 1899 sur les marches du château de Chambéry. Le personnage féminin, disparu en 1943, représentait la Savoie. Réalisé par Ernest Dubois sur une idée de François Descostes, le monument montre Joseph, debout sur un roc, la plume à la main ; Xavier, un cran au-dessous, tenant à la main le manuscrit du Voyage autour de ma chambre, est en tenue d'officier du régiment de la Marine. Les pièces relatives à l'exécution et à l'inauguration de cet ensemble ont été réunies par François Descostes dans Le livre d'or du monument de Maistre, Chambéry, 1901.

DIX SIECLES DE MONNAIE SAVOYARDE

(article paru dans le Dauphiné il y a quelques années... ? découpé par une personne âgée)

Jadis la livre, aujourd'hui l'euro. Depuis ses plus lointaines origines, la monnaie a toujours connu une perpétuelle évolution.

En Savoie, son apparition fut tardive, puisqu'il faut attendre le milieu du Xème siècle pour voir utilisée la livre, créée par Charlemagne pour l'ensemble de son empire.

Bientôt, le développement de la féodalité multiplie les monnaies en presque autant de pouvoirs locaux. Ainsi, les premiers comtes de Savoie ne tardent pas, à leur tour, à « battre monnaie ».

La plus ancienne est le « gros d'argent », décoré d'une croix, mis en service au XIème siècle par Humbert aux Blanches-Mains. Les successeurs de la dynastie auront tous leur propre monnaie.

En 1359, venu de Florence, le « florin » détrône le « gros d'argent » en Savoie, où apparaît également « l'écu germinal ». Lors de la Restauration, la livre ancienne est remise en vigueur en 1815.

Mais les Savoyards qui sont familiarisés avec. Ces pièces sont frappées dans de nombreux ateliers, comme à Chambéry, Saint-Genix, Yenne, Aix-les-Bains...

Dépréciées, dévaluées, dans un état anarchique, le foisonnement des vieilles Savoyardes est aboli par Emmanuel-Philibert en 1561.

Sans toutefois éliminer le florin, la « livre d'argent », devient alors la monnaie de base. Elle se subdivise en 20 sols et 12 deniers (on imagine les difficultés d'adaptation !).

Dans un climat d'embellie savoyarde, après quelques revers de fortune, Victor-Amédée II, roi de Sardaigne, engage une réforme monétaire en 1717.

Il abandonne définitivement le vieux florin, à l'issue de presque quatre siècles de service, et choisit la « livre ancienne de Piémont » comme unité de base.

Une livre se subdivise cette fois en 12 sols et 12 deniers.

Dès l'occupation révolutionnaire de 1792, la Savoie doit adopter la « livre française », puis le « franc germinal ».

Lors de la Restauration, la livre ancienne est remise en vigueur en 1815. Mais les Savoyards qui sont familiarisés avec le système décimal ne veulent pas d'un retour en arrière.

C'est ainsi qu'en 1816, la livre neuve du Piémont est indexée sur le franc, de sorte que lors de l'Annexion de 1860, le changement de monnaie se produira sans grande difficulté.

Le franc, aujourd'hui remplacé par l'euro, n'aura finalement vécu que durant deux siècles, dont près d'un siècle et demi en Savoie.

Jean-Claude COLOMINE.



PENSEZ A FAIRE ADHERER VOS AMIS (ES)

LES SUPREMES DE PINTADE

à la VICTOR-EMMANUEL

Recette typiquement locale, les suprêmes étant les blancs des pintades présentés avec la première moitié de l'aile, de manière à ce que l'ensemble ressemblât à une côtelette :

Dans une sauteuse, faites chauffer un mélange à parts égales d'huile et de beurre.

Quand ils seront dorés, baissez le feu et laissez cuire doucement en retournant de temps en temps ; 20 à 30 minutes suffiront selon l'épaisseur des morceaux.

Retirez ceux-ci après cuisson et réservez-les au chaud.

Déglacez ensuite la sauteuse avec 2 cuillères à soupe de crème fraîche.

Placez-la sur un feu très doux et ajoutez 150 grammes de tomme de Savoie coupée en fines lamelle.

Tournez doucement jusqu'à ce que le fromage soit complètement fondu

Placez les suprêmes sur chaque assiette bien chaude et nappez avec la sauce au fromage.

PLANTES AROMATIQUES ET SAUVAGES

Masque dernière minute :

Vous devez sortir mais vous avez la mine triste. Alors faites-vous vite ce masque ;

Battez un jaune d'œuf avec une cuillère à soupe d'huile d'olive et un filet de jus de citron.

POEME « LE LAC » - De Alphonse de LAMARTINE, (Méditations XIII). 1820

Ainsi, toujours poussés vers de nouveaux rivages,
Dans la nuit éternelle emportés sans retour,
Ne pourrons-nous jamais sur l'océan des âges,
Jeter l'ancre un seul jour ?

O lac ! l'année à peine a fini sa carrière,
Et près des flots chéris qu'elle devait revoir,
Regarde ! je viens seul m'asseoir sur cette pierre
Où tu la vis s'asseoir !

Tu mugissais ainsi sous ces roches profondes,
Ainsi tu te brisais sur leurs flancs déchirés,
Ainsi le vent jetait l'écume de tes ondes
Sur ses pieds adorés.

Un soir, t'en souvient-il ? Nous voguions en silence ;
On n'entendait au loin sur l'onde et sous les cieux,
Que le bruit des rameurs qui frappaient en cadence,
Tes flots harmonieux,

Tout à coup des accents inconnus à la terre
Du rivage charmé frappèrent les échos :
Le flot fut attentif, et la voix qui m'est chère
Laisa tomber ces mots :

« O temps ! suspends ton vol, et vous, heures propices !
Suspendez votre cours :
Laissez-nous savourer les rapides délices
Des plus beaux de nos jours !

Assez de malheureux ici-bas vous implorent,
Coulez, coulez pour eux ;
Prenez avec leurs jours les soins qui les dévorent,
Oubliez les heureux.

Mais je demande en vain quelques moments encore,
Le temps m'échappe et fuit ;
Je dis à cette nuit : sois plus lente ; et l'aurore
Va dissiper la nuit.

Aimons donc ! aimons donc ! de l'heure fugitive,
Hâtons-nous, jouissons !
L'homme n'a point de port, le temps n'a point de rive ;
Il coule, et nous passons ! »

Temps jaloux, se peut-il que ces moments d'ivresse,
Où l'amour à longs flots nous verse le bonheur,
S'envolent loin de nous de la même vitesse
Que les jours de malheur ?

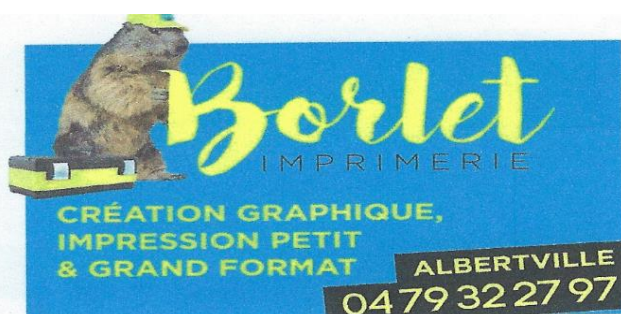
Eh quoi ! n'en pourrons-nous fixer au moins la trace ?
Quoi ! passés pour jamais ! quoi ! tout entiers perdus !
Ce temps qui les donna, ce temps quoi les efface,
Ne nous les rendra plus !

Eternité, néant, passé, sombres abîmes,
Que faites-vous des jours que vous engloutissez ?
Parlez : nous rendez-vous ces extases sublimes
Que vous nous ravissez ?

O lac ! rochers muets ! grottes ! forêt obscure !
Vous, que le temps épargne ou qu'il peut rajeunir,
Gardez de cette nuit, gardez, belle nature,
Au moins le souvenir !

Qu'il soit dans ton repos, qu'il soit dans tes orages,
Beau lac, et dans l'aspect de tes riants coteaux,
Et dans ces noirs sapins, et dans ces rocs sauvages
Qui pendent sur tes eaux.

Que le vent qui gémit, le roseau qui soupire,
Que les parfums légers de ton air embaumé,
Que tout ce qu'on entend, l'on voit ou l'on respire,
Tous dise : ils ont aimé !



Vous désirez vous procurer :
Un support de plaque,
Une pièce d'identité , ou
Adhérer à notre mouvement,
Contactez nos vice-présidents ainsi que les personnes citées en fin de
bulletin ou simplement sur notre site interne « etatfederaldesavoie.com »



Compte rendu d'une séance communiquée à la presse le 5 septembre 1870 sans l'assentiment des autorités.
La portée était les discussions relatives à la neutralité de la Savoie qui ne pouvait pas ne pas reprendre à la faveur de la guerre.

Le Courrier des Alpes qui s'était déjà fait l'écho d'articles de la presse suisse ou parisienne évoquant une occupation la Savoie du nord par les troupes helvétiques, conformément à l'article 92 de l'acte final du congrès de Vienne et à l'article 3 du traité de Paris, répéta le 30 juillet 1870 que la ligne délimitant la ZONE NEUTRE avait été déterminée pour protéger la SAVOIE en cas d'invasion.

Dans le cas présent et sans contrepartie, la neutralité ne devait-elle pas aller, dans l'esprit de ses partisans, jusqu'à exempter la SAVOIE de toute fourniture de contingents à la France.

Le 10 novembre, le journal de Genève constata que le conseil général de Haute-Savoie avait invité à l'unanimité le préfet a solliciter une occupation qui préserverait Chablais et Faucigny d'une présence allemande.

RETROUVONS ENSEMBLE LA SOUVERAINETE DE NOTRE TERRITOIRE

Adhérer au Mouvement Citoyen des Voix de Savoie pour :

- Retrouver notre territoire.
- Restaurer notre identité Savoisiennne.
- Retrouver nos titres et nos racines.
- Bénéficier de nos institutions.
- Retrouver notre identité et nos droits.

En téléchargeant le document sur notre site.

Vous pouvez également contactez :

Evelyne HARLAY – eve.harlay26@gmail.com
Dominique NOYEAU – dominiquenoyeau@orange.fr
Pierre BIGUET – 73popu@orange.fr
Colette BIGUET – 06.15.89.21.50
Et aussi tous les responsables de province.

La chose était exacte, au département près, ainsi qu'en témoigna un communiqué de GUITER (préfet) au Patriote Savoisien le 12 novembre :

« Il importe à l'honneur et à la dignité du représentant du gouvernement de la défense nationale et de la république en Savoie de s'expliquer nettement sur une initiative qu'il a cru bon de prendre...

Il est vrai que préoccupé des questions que soulève la défense locale de la Savoie...

Je me suis adressé au président de la Confédération Helvétique qui demandant si la SUISSE entendait faire respecter la neutralité du territoire Savoisien stipulée à son profit par le traité de 1845.

Il s'agissait pour moi de savoir si nous pouvions concentrer tous nos patriotiques efforts sur trois voix qui, fonction de la réponse donnaient seul accès aux Prussiens pour arriver jusqu'à nous ».

Il est regrettable qu'une fois connue, cette initiative, la France en rognant sa parole et sa signature refusa cette démarche en prétextant la mise en péril du principe fondamental de l'unité du territoire national.

Pierre BIGUET

BULLETIN TRIMESTRIEL DU MOUVEMENT CITOYEN DES VOIX DE SAVOIE

N° 18 – 2^{ème} trimestre 2022

Notre site : etatfederaldesavoie.com

